

L'Agenda 21 local



Le but

La Ville de Luxembourg a mis en place un Agenda 21 local pour amener tous les acteurs à donner plus de place à la biodiversité dans les espaces verts et les jardins, dans les zones d'activités, sur les places publiques et le long des routes. Ceci fait également partie du plan d'action environnemental de la Ville.

Les acteurs

- __ Les services de la Ville de Luxembourg : architecte, canalisation, cimetières, eaux, hygiène, parcs, sports, travaux neufs, urbanisme, voirie
- __ Les particuliers : privés, membres des cités jardinières
- __ Les entreprises dans les zones d'activités

Les actions de la Ville

- __ Respect de lignes de conduite
- __ Edition de guides des bonnes pratiques
- __ Réalisation de projets pilotes
- __ Formation du personnel de la Ville
- __ Soirées d'information et visites de quartiers
- __ Actions pour enfants
- __ Colloques scientifiques
- __ Publications dans ECOlogique et dans la presse écrite

Les partenaires

Le projet est mis en œuvre en collaboration avec la fondation « Hëllef fir d'Natur » et la « Haus vun der Natur ». Il a été subventionné par le Ministère de l'Environnement. Des actions pour particuliers sont organisées avec les sections locales du « Gaart an Heem ». En outre, les actions s'intègrent dans les campagnes « 2010 Année Internationale de la Biodiversité » et « Sans pesticides ».

Un Agenda 21 local, c'est...

... un programme d'actions au niveau d'une commune, qui se base sur les principes du développement durable et implique toutes les parties prenantes.



MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES

